



Semaine du 06 février 2023 au 12 février 2023

N° 277



L'entretien individuel, ce grand rendez-vous... bien souvent manqué...

A l'instar de nos réunions de travail, les entretiens individuels sont des moments clés et structurants de la vie de nos offices.

Alors que nous devrions les considérer comme « reboostant », notaires et collaborateurs semblent redouter cet exercice, en raison de son caractère obligatoire et donc subi, ainsi que de son formalisme excessif.

Pour rappel, il existe deux types d'entretiens individuels :

Le plus connu est l'entretien annuel « d'évaluation ». Issu de la convention collective du Notariat, il a « pour objet d'instaurer un échange entre le salarié et l'employeur ».

Le salarié pourra y exprimer ses demandes sur ses conditions de travail (attribution, rémunération), ses besoins en formation et ses perspectives d'évolution.

L'employeur pourra y exprimer ses observations sur le contenu des activités du salarié, fixer des objectifs et les moyens d'accompagnement éventuels.

Il offre également l'opportunité de compléter le plan de formation annuel, également visé par notre convention collective.

A cette fin, j'invite vivement les collaborateurs à utiliser la [wishlist](#) proposée par notre Chambre.

L'entretien le moins connu est l'entretien « professionnel », issu de la loi du 5 mars 2014. Sorte de bilan d'étape, l'évocation de l'avenir du collaborateur est, et doit être au centre de l'échange.

La finalité de ces deux types d'entretiens étant très différente, ils doivent se tenir de manière séparée. Habillement conjugués, ils visent à permettent la progression du salarié, de son manager et de l'étude elle-même.

J'invite chaque partie prenante à se réapproprier ce moment : nous, notaires, en anticipant cet exercice et en nous formant sur ce sujet, vous, collaborateurs, en préparant cet échange afin qu'ensemble nous fassions de ce rendez-vous une étape clé de nos relations, avec pour objectif commun la progression de nos offices.

Pour approfondir ce sujet, je vous invite à lire le très pertinent article publié par Marianne GENEVRIER du cabinet NOTARIANNE [via ce lien](#).

Matthieu BOISSET
Vice-Président Finances et solidarités



Inscrire un collaborateur au fil d'infos

ACTUALITÉS



ÉCHANGES ENTRE LE BUREAU DE LA CHAMBRE ET LA CRPCEN

Crée il y a 84 ans, la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires gère la protection sociale de plus de 150.000 salariés et retraités du secteur notarial.

Son Directeur, Olivier MANIETTE, s'est rendu à la Chambre ce lundi pour échanger avec Catherine DECAEN et les membres du Bureau sur les défis et les enjeux actuels de la Caisse dans le cadre de la réforme des retraites.

Olivier MANIETTE et Marc SAUZEDDE, Directeur des relations institutionnelles, ont réaffirmé avec force la capacité de la CRPCEN à s'adapter aux évolutions législatives et aux mutations de la société afin de poursuivre sa mission de protection sociale des salariés et retraités du notariat et conserver sa légitimité sur les trois volets de son activité : santé, retraite et action sociale.

[crpcen.jpg](#)



DÉMAT DES DIA : FIN DE LA PÉRIODE TRANSITOIRE LE 1er MARS

Comme vous le savez, la loi n° 2021-1756 du 23 décembre 2021 a modifié l'article L 141-1-1 du code rural et de la pêche maritime lequel dispose désormais que le notaire transmet à la Safer les informations sous forme exclusivement électronique.

Conformément aux dispositions légales, les modalités techniques sont prévues par convention entre le CSN et la FNSafer, et ladite convention a, à juste titre, envisagé une période transitoire à cette obligation de dématérialisation.

L'objectif était d'offrir un délai supplémentaire aux études notariales non encore équipées de la version 3.

Toutefois, cette période transitoire s'achève définitivement le 28 février 2023.

A compter du 1er mars 2023, la Safer de Normandie rejettéra toute nouvelle DIA adressée via la version 2 et a fortiori toute DIA PAPIER

Le message de rejet sera le suivant : « *Conformément à l'obligation légale de dématérialisation et à l'article 5 de la convention CSN-FNSafer, à partir du 01/03/2023, l'envoi d'une nouvelle DIA Safer doit obligatoirement se faire en version 3* ».

Il est à noter qu'il s'agit d'un message national qui sera identique sur tout le territoire.

NB : les DIA Safer initiées en version 2 avant le 1er mars 2023 seront instruites jusqu'à leur terme par la Safer sans qu'aucune manipulation supplémentaire ne soit exigée de la part du notaire.



INTERVENTION UNOFI ET NOTARIAT

Près de 60 personnes, dont 40 chefs d'entreprise, ont assisté à la rencontre co-organisée mardi dernier par la Chambre des notaires et UNOFI, à la CCI de Saint-Lô, sur le thème : Transmettre son entreprise : comment alléger la facture ?

Un grand merci à Mme Nadia RENAULT et Me Martin THORAVAL, membre de Chambre, pour leur présentation des dispositifs qui permettent de réduire significativement la fiscalité lors de la transmission auprès des chefs d'entreprise.

Retrouvez la rencontre en photo ci-dessous.

[rencontre-7-fevrier-2023b.jpg](#)

[rencontre-7-fevrier-2023.jpg](#)



CYBER ATTAQUE : RÉFÉREZ-VOUS À LA FICHE-RÉFLEXES

Face à la recrudescence très marquée des piratages informatiques, le CSN a élaboré une fiche-réflexes des mesures de prudence à adopter au sein des offices.

Elle vous propose la conduite à tenir en 15 points en cas de cyber-attaque ou en cas de suspicion d'intrusion et de fraude.

Présentez-là à tous les collaborateurs et conservez-là en lieu sûr à la disposition de tous.

La sécurité est l'affaire de tous, elle est la garantie de la confiance dont nous sommes dépositaires tant auprès des clients que des partenaires.

[cyber-attaque-fiche-reflexes-csn-03-02-2023.pdf](#)



CLÉ REAL : nouvelles CGU 2.8

Nouvelle version des conditions générales d'utilisation de la clé Real en ligne depuis le 8 février 18h00.

Toutes les demandes de clé saisies à compter du 8 février 18h00 devront comporter [la version 2.8 des CGU](#), celles précédemment saisies pourront être validées avec la version 2.7.



REJOIGNEZ LA TEAM NOTAIRES2NORMANDIE AU DUATHLON DE CAEN !

Date : le 26 mars 2023

Epreuves proposées :

Course 2 : Duathlon S - L'Open 100% féminine
5km de CAP* / 18km de vélo / 2,5km de CAP*

Course 5 : Duathlon S - L'Open 100% masculin
5km de CAP* / 18km de vélo / 2,5km de CAP*

* course à pied

Retrouvez toutes les informations sur les courses et les horaires, [en cliquant ICI](#)

Nouveau parcours : passage devant les locaux de la Chambre des notaires !

Pour vous inscrire, c'est [ICI](#) !



JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE DROIT FORESTIER À TOURS

Demi-journée d'étude sur "le Droit forestier : à la découverte d'un droit confidentiel", habilitée par formacen (4h)

- le jeudi 9 mars 2023

- de 14h à 18h

- à Faculté de droit, économie & sciences sociales de Tours - Bâtiment B - Amphi E50 avenue Jean Portalis - 37200 Tours

Inscription gratuite obligatoire avant le 3 mars 2023 par courriel auprès de veronique.picard@univ-tours.fr

Affiche et programme ci-dessous.

[affiche-le-droit-forestier-a-la-decouverte-dun-droit-confidentiel.pdf](#)

[programme-le-droit-forestier-a-la-decouverte-dun-droit-confidentiel.pdf](#)



CONJONCTURE IMMOBILIÈRE

Les statistiques immobilières ont été mises à jour : données arrêtées au 30 novembre 2022.

À télécharger : un export de la Conjoncture Immobilière Départementale (CID) pour chacun des trois départements de la Compagnie.

[cid-light14-2022m11.pdf](#)

[cid-light50-2022m11.pdf](#)

[cid-light61-2022m11.pdf](#)



REPORT FORMATION

Les textes concernant la réforme de la déontologie n'étant toujours pas publiés au JO, la formation sur la **réforme de la déontologie et de la discipline** qui devait avoir lieu le 2 mars prochain est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée dans un prochain fil d'infos.



LE GUIDE DE L'ACTION SOCIALE EST EN LIGNE !

Retrouvez en détail tous les accompagnements et services d'action sociale délivrés par la CRPCEN et ses partenaires dans le guide de l'action sociale du notariat 2023 en cliquant [ICI](#) et sur le site crpcen.fr



PLATEFORME DE DÉCLARATION DE SINISTRE

Pour effectuer vos déclarations de sinistre en ligne, cliquez [ici](#).

CLÉS REAL

22
FÉVR.

[S'inscrire](#)

15
MARS

[S'inscrire](#)

FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : **Actions de formation**

Mars

07

LE PARCOURS ZP (zéro papier) -
Journée 2 : 07/03 et Journée 3 :
23/05/2023

09 - 10

ANGLAIS JURIDIQUE
APPLIQUÉ AU NOTARIAT -
Intensif - 9 et 10 mars 2023
(10h)

16

ASPECTS LIQUIDATIFS DES
RUPTURES ENTRE CONCUBINS
ET PARTENAIRES DE PACS

22 - 23

SÉMINAIRE OBLIGATOIRE
NOTAIRE NOUVELLEMENT
NOMMÉ - 22 et 23 mars 2023
(2 jours)

30

PASSER EN MODE ENTREPRISE

Avril

06

LE STATUT DU FERMAGE :
Contours et détours

Mai

05

BIOÉTHIQUE, PMA, ADOPTION ET
ÉTAT CIVIL : Le rôle du notaire en
matière de filiation

11

FAIRE FACE AUX INCAPACITÉS :
détection, outils et solutions

Juin

08

LA MÉDIATION, L'ALLIÉE DU
NOTAIRE

15

EXONÉRATION DUTREIL :
Transmission de société ou
d'entreprise par succession et
donation

20

TABLEAU DE BORD - JOURNÉE
COMPTABLE SIMPLIFIÉE ET
ACTUALISATION DU TARIF

Septembre

12

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET
TRANSMISSION DE
L'ENTREPRISE AGRICOLE

Octobre

10

ACHETER HORS MARIAGE :
anticipation du partage

Novembre

24

ACTUALITÉS DES
RECTIFICATIONS FISCALES EN
TVA IMMOBILIÈRE, PLUS-VALUES
PROFESSIONNELLES ET
CHANGEMENTS DE RÉGIMES
FISCAUX

Décembre

05

LES DÉCLARATIONS DE
SUCCESSION - niveau expert

NOUVEAU

NOUVELLE FORMATION EN LIGNE !

LES DÉCLARATIONS DE SUCCESSION - niveau expert : jeudi 19 octobre 2023

Informations et inscriptions dans la rubrique Formations.



Accédez à votre wishlist

CVTHÈQUE

Clerc rédacteur

Manche - Orne

Clerc rédacteur

Honfleur et environs

Alternance licence pro. métiers du notariat

Calvados - Manche -Orne

2023-2024

Secrétaire d'accueil

Orne

Stage étudiante en M1 droit notarial

Calvados

Stage assistant juridique

Calvados

PRESTATIONS DE SERMENT

14
FÉVR.

13h30 : Salle Michel L'HOSPITAL, CA de Caen

- **Me Josselin RICHARD**, notaire salarié, office de Me Simon TOUZEAU, Bretteville-sur-Odon,
- **Me Lauranne PERRIER**, notaire salariée, DVML Notaires Associés, Caen.
- **Me Lucas RAYNAUD**, notaire salarié, Office notarial des Sables d'Auge, Merville-Franceville.

VIE DE LA COMPAGNIE

07
FÉVR.

Nomination de Me Corentin MIRMONT, notaire salarié

SCP Véronique et Stéphane LANFRANC de PANTHOU, Les Monts d'Aunay

07
FÉVR.

Nomination de Me Paul GAULARD, notaire salarié

SCP Emmanuel GAULARD, Fabienne CARPENTIER-LEBEAUT, Audrey LEMONNIER-HIESSE et Olivia LOUWAGIE-CHAUVOS, L'Aigle

09
FÉVR.

Nomination de Me Marine AUBRY, notaire salariée

SELARL Agnès ENAULT-PASCREAU, Jean-Charles RAULT, Pauline PASCREAU et Pierre PASCREAU, Caen

10
FÉVR.

Nomination de Me Isabelle LEROY et Me Isabelle LORILLEUX, notaires associées

SAS Isabelle LEROY et Isabelle LORILLEUX Notaires, Épron

SUCCESSIONS

Calvados :

QUESNOT Lucien Paul René
TANGUY Charlotte
MANVIEU Philippe
LHONOREY JEAN-YVES
ANDRÉ OLAIZOLA
POURNY Marie Christine
MAUREY NÉE JONES Anne,
Louise, Georgette
MARQUET CLAUDE
FOLLAIN -HAUGUEL Monique
madeleine berthe
JONQUET Andree
NEAUD NEE CALIGNY Gilberte
HARAMBAT Guy
PORIER GEORGES
BACCOT Martine
SULLE GEORGES
BRUMENT Johnny
CAMUS DIDIER
CROZAT MONIQUE
DESSENCE MONIQUE
NICOLAS NÉE FOUCAULT
JOSETTE
COTTIN Lysiane
COULON ÉPOUSE GUERIN
RAYMONDE
LECLERCQ NÉE JAGOT
CHRISTELLE
GILBERT Frédéric
RIVIERE René
VIVIEN LUCIENNE
LEFEBVRE Dominique
GENDRY SUZANNE

Manche :

LEGAMBIER Lucienne
MABIRE Octave
LEROYER DANIEL
LENOEL Yvette
LAMACHE Kevin
JORE Pierre
REGNIER MARTINE
LEFLAMAND MAURICE
LEJOLLY JACQUES
MABIRE Octave
HENRY Chantal
DAIROU Roselyne
LECOUTURIER Hermine
MABIRE OCTAVE

Orne :

CORNU Ernestine
MESNIL Marthe
LASSERRE Marie jo
AMAND NATHALIE

Autres :

GAHIE GNEZEHON
LANGLER William



[Voir les fils d'infos précédents](#)

[Se désabonner](#)